

Une légende qui s'en va

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 43

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Le Dézaley et ses vigneron.

Peintures de Bocion et Bonnet.

Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil communal a entendu la lecture de l'intéressant rapport de la commission chargée d'examiner la gestion de la Municipalité pour l'exercice de 1891. La partie concernant les *Domaines* nous fournit des renseignements curieux sur les vigneron du Dézaley, renseignements qui nous donneront l'occasion d'ajouter ici quelques particularités sur ce beau vignoble.

Le *Dézaley de la Ville* ou les *Abbayis* a été créé grâce aux travaux pénibles et persévérants des pauvres moines de Montherond ; et voici, d'après M. V. Tissot, ce que raconte la chronique :

C'était vers le milieu du XII^e siècle. Un jour que l'évêque de Lausanne, Guy de Marlanie, était en tournée pastorale dans les villages de Lavaux, il fut étonné de l'apparence sauvage et inculte de cette partie de ses États. Le contraste était d'autant plus frappant, que, tout autour de ce désert, des vignes superbes étalaient leurs grappes dorées au soleil du bon Dieu.

De retour à Lausanne, un soir que l'évêque Guy, les pieds sur les chenêts, contemplait avec douceur, à la lueur de la flamme, la belle couleur de topaze d'un verre débordant de vin de Lavaux, sa pensée se reporta sur les pentes rocheuses qui dominent Cully, connues déjà alors sous le nom de *Dézaley*. Il se demanda si l'on ne pourrait pas tirer parti de leur position exceptionnelle. Cette idée l'obséda toute la nuit. Le matin, il se leva en souriant comme un homme qui a trouvé le moyen de réaliser un grand projet. Il prit une feuille de parchemin et écrivit aux trois monastères de Haut-Crêt, Montherond et Hauterive pour engager ces moines à entreprendre les travaux nécessaires à la plantation de la vigne sur les côtes abruptes du Dézaley, moyennant quoi il leur octroyerait la moitié des futurs vignobles.

Les abbés acceptèrent, et au mois de mars suivant, des détachements de religieux se montrèrent armés de piques et de haches sur les hauteurs de Cully. Et pendant douze ans ils creusèrent le rocher, ils amenèrent des pierres et de la terre, ils travaillèrent sans relâche !

Avec ces gigantesques murs d'étalement, s'élevèrent aussi les murs non moins solides des bâtiments destinés à servir de demeure aux moines. Sur les uns et les autres les siècles ont passé sans en changer beaucoup l'as-

pect : terrasses de vignes et le corps principal des anciennes habitations des religieux sont encore aujourd'hui comme au lendemain de leur achèvement. Seuls, les propriétaires ont changé : depuis la Réformation, les vignobles du Dézaley appartiennent à la commune de Lausanne, et les deux bâtiments — le Dézaley-dessus et le Dézaley-dessous — construits par les moines, à mi-côte de la colline, sont devenus la demeure des vigneron.

Le Dézaley de la Ville, fait remarquer le rapport de la commission de gestion, est cultivé depuis l'année 1860 par Georges Grandchamp, aidé actuellement par François Barraud.

Georges Grandchamp est l'arrière-petit-fils d'un nommé Siméon Grandchamp, qui devint vigneron du Dézaley de la Ville en 1744. Dès lors, cette même famille n'a pas cessé d'occuper cet emploi.

Georges Grandchamp est le chef d'une véritable dynastie de vigneron. Ceux du *Dézaley d'Oron*, Henri Bron et Adrien Chappuis, sont ses neveux ; et ceux du *Burignon*, Charles Leyvraz et Louis Dufour, sont ses gendres.

D'un autre côté, le second vigneron du Dézaley de la Ville, François Barraud, allié Grandchamp, est, par sa femme, un parent éloigné de Georges Grandchamp.

Il y a, par conséquent, plus d'un siècle que cette même famille Grandchamp réside sur les terres de la commune de Lausanne, « et certes, dit le rapport que nous citons, d'aussi longs et loyaux services sont un véritable titre de gloire. »

Le même rapport consacre aussi quelques lignes aux fresques bachiques qui ornent la porte intérieure de la grande cave du *Dézaley de la Ville*, fresques qui sont dues aux pinceaux de MM. Bocion et Bonnet. Il exprime le désir de voir ces peintures restaurées par un peintre dévoué.

A ce propos, nous nous permettons de dire qu'une démarche faite dans ce but auprès de MM. les frères Vuillermet, ces peintres à la fois si qualifiés et si aimables, nous paraîtrait avoir grande chance de réussite. On sait, du reste, combien ils s'intéressent vivement à tout ce qui a trait à l'histoire, aux traditions et aux vieux édifices de notre pays ; les deux

beaux albums du *Vieux Lausanne*, qu'ils ont édité récemment, en sont une preuve assez convaincante.

Ajoutons que ces peintures murales nous représentent de bons gros moines occupés à la manœuvre des pressoirs. De joyeux dégustateurs leur tiennent compagnie, ce sont d'autres moines sous le froc desquels on reconnaît facilement les traits de MM. Joël, ancien syndic de Lausanne ; Maget, municipal ; Delavaux, boursier ; Mathey, inspecteur des vignes, etc., ainsi que les vigneron du Dézaley.

Ces peintures, nous dit-on, datent de 1869.

Une légende qui s'en va.

Chacun connaît cet épisode de la bataille de Fontenoy, dans laquelle les gardes françaises se trouvèrent tout-à-coup à cinquante pas de la masse formidable et compacte de l'armée anglaise. A ce moment, nous dit l'histoire, un officier anglais, lord Hay, crie en s'avancant hors des rangs :

— *Messieurs les gardes françaises, tirez les premiers !* Alors un officier français, M. d'Auteroches, lieutenant de grenadiers, sort aussi des rangs, et le saluant de l'épée :

— *Monsieur, lui dit-il, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes !*

Les Anglais ne se le firent pas répéter ; ils exécutèrent un feu roulant qui emporta le premier rang de l'armée française tout entier : 600 soldats et 52 officiers tombèrent morts ou blessés.

On a toujours considéré ce qui se passa entre les deux officiers dont nous parlons comme un échange de politesse. « C'était de tradition dans l'armée française, dit Ed. Tournier ; on laissait toujours, par courtoisie, l'avantage du premier feu à l'ennemi. »

Mais voici que d'après un ouvrage qui vient de paraître en Angleterre, et qui a fait quelque sensation, ces phrases n'auraient jamais eu la signification chevaleresque qu'on leur attribue depuis tantôt un siècle et demi. La réponse de l'officier français : *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes,*

devrait être interprétée comme suit : *Pas si bêtes de tirer les premiers. Commencez vous-mêmes. Vous aurez plus vite épuisé votre poudre.*

« En effet, dit à ce propos le journal *La France*, une des premières lois de la tactique militaire voulait, à cette époque, que l'infanterie fit feu le plus tard possible, pour épargner sa poudre, et parce qu'on avait remarqué que les troupes qui ouvraient le feu étaient généralement battues. A l'appui de son allégation, l'auteur du livre dont nous parlons cite l'instruction suivante de Louis XIV à ses troupes : « Il sera enseigné au soldat de ne pas tirer le premier, et d'essayer d'abord le feu de l'ennemi, attendu que l'ennemi qui a tiré doit sûrement être battu quand son adversaire a conservé sa poudre. »

C'est cette tactique qui aurait été suivie à la bataille de Dettingen, puis à celle de Fontenoy.

Donc... le propos des Français de Fontenoy était une malice militaire et non un acte d'exquise courtoisie...

Ainsi passent les légendes.

Le dictionnaire de Larousse, que nous avons été curieux de consulter, maintient l'ancienne version, ainsi qu'on le voit par les lignes suivantes :

« *Après vous, messieurs les Anglais*, phrase courtoise, qui date de la bataille de Fontenoy, gagnée le 11 mai 1745 par les Français sur les Anglais, alliés des Hollandais et des Autrichiens.

L'armée anglaise avait déjà beaucoup souffert, lorsque le duc de Cumberland eut l'idée de masser en une formidable colonne l'infanterie anglo-allemande et de charger en lignes serrées le centre de l'armée française. Cette sorte de bataillon triangulaire, qui est resté célèbre, s'avavançait lançant la mort de toutes ses faces.

Quand la tête de la colonne fut arrivée à cinquante pas des gardes françaises, les officiers se saluèrent réciproquement, et lord Hay sortant des rangs, dit en ôtant son chapeau : « Messieurs des gardes françaises, tirez ! » Alors le comte d'Auteroche s'avavançant à son tour, répondit : « *Après vous, messieurs les Anglais* ; nous ne tirons jamais les premiers. »

Cette politesse intempestive coûta cher aux Français ; une épouvantable décharge emporta complètement la première ligne. »

L'Hôtel des Monnaies. — Les moustaches de Napoléon III sur les écus de 5 francs.

La *Science illustrée* publie un long et très intéressant article de M. G. Lenotre, sur l'Hôtel des Monnaies, de Paris, auquel nous empruntons les lignes suivantes, qui intéresseront sans doute nos lecteurs :

« C'est à l'Hôtel des Monnaies qu'on change les métaux précieux dont on veut se défaire : trésors trouvés dans les vieux murs, anciennes monnaies léguées de génération en génération, vaiselle plate de famille que les malheurs des temps forcent à convertir en vile monnaie. Les apports de bijoux sont rares ; ceux d'argenterie sont assez fréquents. Aux époques de révolution, la peur va plus vite que le raisonnement et chacun craint de manquer du strict nécessaire ; alors, on accourt à la Monnaie. En 1848, 35,000 kilogrammes d'argenterie ont passé par le bureau du change. On dit que les employés contemporains de ce temps de trouble ont longtemps gardé le souvenir des magnifiques pièces d'argenterie qu'ils ont été obligés de livrer à la fabrication qui les a martelées et jetées à la fonte.

» Vingt-deux ans plus tard, au moment du siège de Paris, même effroi et mêmes envois d'argenterie à la Monnaie. Combien de gens, pour vivre, de septembre 1870 à juin 1871, portèrent leurs couverts, leurs huiliers, leurs joyaux de famille au creuset ! On voyait alors, quai Conti, un pauvre vieux bonhomme à cheveux blancs apporter de semaine en semaine quelque pièce d'argenterie. C'était le père Gagne, pauvre diable prophète et poète de l'*Uniteide*. Ce dépècement de ses tiroirs le faisait vivre.

» On apporta un jour une masse d'argenterie très ouvragée, mais d'un goût douteux, du Louis XV anglais et battant neuf : c'était l'argenterte de M. de Persigny. A la fonte ! A la fonte aussi, plus tard, les argenteries de certains ministres, conservés par les *argentiers* de l'Etat, l'argenterie de la Légion d'honneur, où se trouvait une quantité considérable, imprévue, de petites cuillers à dessert. La Commune fondit avec ces argenteries et les orfèvreries de quelques églises pour 1,500,000 francs de monnaie. C'est ainsi que disparaissent les œuvres d'art, aux heures de doute et de crise.

« A la Monnaie, l'or a son domaine distinct. Une porte franchie, et de tous côtés vous entendez la grêle et métallique musique d'une pluie de louis, continue et régulière. Ça et là, dans des paniers, dans des seaux, des *cisailles* percées de trous, repliées, brisées, semblent des débris informes et sans valeur auxquels personne ne fait attention... Et c'est de l'or, du bel or jaune, tout neuf, chaud de ton, d'une couleur magnifique et attirante.

» D'ailleurs, ce qui étonne au cours d'une excursion à travers les ateliers de la Monnaie, c'est l'indifférence absolue des employés pour ce métal qu'ils manient tous les jours sans plus se soucier de lui que s'il était cette vulgaire

monnaie de paille tressée dont se servaient encore au XVIII^e siècle les habitants d'Angola, ou ces rondelles de cuir frappé dont on se servait en guise de numéraire, il y a 60 ans, dans certaines provinces du Chili.

» La préparation de l'or est la même que celle de l'argent ; comme celui-ci, il passe par les lingotières, les laminoirs et les découpoirs. Et lorsqu'il est en *flan*, c'est-à-dire à l'état de rondelles prêtes à être frappées, chaque pièce est pesée isolément, et cette opération se fait au moyen d'une machine si délicate, si habile, qu'on croirait, en la regardant travailler, se trouver en présence d'un être animé doué d'intelligence.

» Les pièces s'y présentent d'elles-mêmes, une à une, sur le plateau d'une minuscule balance qui les jette à gauche si elles sont trop lourdes, à droite si elles sont trop légères, et classe ensemble celles que dans son impeccable sagesse, elle reconnaît être de poids normal.

» Ce merveilleux instrument, gros à peine comme une boîte à musique, est enfermé dans une cage de verre. Un simple fil met cet automate en mouvement ; on lui distribue sa besogne, et le voilà parti, travaillant méthodiquement, sans hâte fébrile, plein d'attention, délicatement. Un doigt d'acier pousse chaque pièce sur le plateau de la balance ; en une seconde elle est pesée, classée et cède sa place à une autre.

» Ce qui constitue le caractère spécial des monnaies, ce n'est ni le titre, ni le métal, c'est l'empreinte. C'est donc le graveur qui est le principal agent de la fabrication des espèces d'or, d'argent et de bronze.

» Ces empreintes ont été ordinairement, à chaque changement de régime, mises au concours, et rien n'est plus amusant, parfois plus comique, que les différents essais inspirés aux graveurs.

» Certains souverains, tels que Napoléon I^{er} et Louis XVIII, étaient doués par la nature d'un *profil de médaille*. Pour ceux-là la chose était facile.

» Mais la difficulté commençait avec Charles X, qui portait de courts favoris et possédait une dentition exagérée qui lui donnait quelque peu l'aspect d'un Anglais d'opéra comique.

» Pour Napoléon III, ce fut bien pis encore. L'idée de montrer ses longues moustaches sur une éfigie monétaire semblait être la négation du bon ton et de la décence. Presque tous les concurrents s'essayèrent à représenter César sans ce peu décoratif appendice.

» Quelques graveurs abordèrent de front la difficulté de représenter les moustaches de Napoléon ; ce fut l'un de ceux-ci qui fut primé, et l'on apporta une pièce de 5 francs en argent à l'Elysée